

Séminaire de l'axe 2 « Dynamiques de la vie privée et des institutions »

Séance du 11 avril 2014

« Sociologie de la naissance »

Gaëlle Clavandier et Philippe Charrier

(Centre Max Weber, Lyon 2/Saint-Etienne)

Dans nos sociétés contemporaines, la naissance n'est plus une fatalité. Elle est vécue, dans la grande majorité des cas, comme un événement heureux et porteur d'avenir. Le projet de donner naissance prend forme à l'échelle du couple et l'accueil du nouveau-né s'y accomplit. Le désir de maternité s'affiche, favorisant l'essor d'un marché florissant. La société consacre l'enfant et la famille. Si la naissance relève de la sphère privée, l'intervention des pouvoirs publics reste présente, par l'intermédiaire de la politique périnatale. La naissance prend place dans une organisation centrée sur une gestion des risques : diversification et professionnalisation des intervenants, technicisation de la prise en charge... En France notamment, il est quasiment impossible de naître en dehors d'une structure médicale. Grille de lecture des transformations contemporaines, cette sociologie de la naissance s'intéresse précisément à deux questions : la médicalisation (est-il possible de mettre en place des dispositifs alternatifs donnant plus de place à la physiologie, notamment au travers des Maisons de naissance ?), la filiation et la parentalité (n'assiste-t-on pas à un glissement progressif du « désir d'enfant », à un « droit à l'enfant » ?). Face aux vifs débats actuels, il revient au sociologue de repérer l'évolution des normes relatives à l'engendrement, à la maternité, au « faire famille ».



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

